

## 9 - Côtiers Côte d'Azur

### Arc provençal - LP\_16\_01

**FRDR129 L'Arc de la Luynes à l'étang de Berre**

Cours d'eau

MEN

<p><b>Etat écologique :</b> Moyen      <b>Objectif :</b> bon état      2027</p> <p><b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b> CN, FT</p> <p><b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b> continuité, matières organiques et oxydables, eutrophisation, morphologie, pesticides</p>	<p><b>Etat chimique sans ubiquiste :</b> Bon      <b>Objectif :</b> 2015</p> <p><b>Etat chimique avec ubiquiste :</b> Mauvais      <b>Objectif :</b> 2027</p> <p><b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b> FT</p> <p><b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b> Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène</p>
--	--

#### Commentaire

#### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

**Pression à traiter : Altération de la continuité**

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

**Pression à traiter : Altération de la morphologie**

MIA0203 Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes

**Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

**Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

ASS0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

#### Mesures spécifiques du registre des zones protégées

**Directive concernée Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole**

AGR0201 Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates

AGR0301 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates

AGR0803 Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates

#### Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
ROE43751	Seuil du PONT de la RD113 - La Fare les Oliviers
ROE44190	Seuil de la Marie-Thérèse
ROE44220	Passage à gué de Ventabren
ROE44241	Seuil amont de Roquefavour
ROE45407	Seuil du moulin du pont
ROE53383	Seuil de Ventabren
ROE54358	SEUIL DE GORDES
ROE54359	Seuil de La Bastide Neuve / La Fare les Oliviers